

# LE ROLE DE LA LUTTE CONTRE LES SIMULIES EN AFRIQUE CENTRALE AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LA FORMATION

HOUGARD J.-M.<sup>1</sup> ET QUILLÉVÉRÉ D.<sup>2</sup>

## RESUME

*Le recours aux insecticides est le seul moyen d'intervention pour combattre la nuisance simuliidienne. Si la transmission*

### 1 - RAPPEL

Lors de la XVIème Conférence Ministérielle de l'O.C.E.A.C. des 21 et 22 novembre 1980, un projet inter-pays (Cameroun, Centrafrique, Tchad) de lutte contre l'onchocercose de savane était définitivement adopté. Ce projet, financé par le Fond d'Aide et de Coopération de la République Française (F.A.C.) et mis en oeuvre par l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (O.C.E.A.C.) s'est achevé à la fin de l'année 1989. Il a été exécuté par les équipes de l'Antenne ORSTOM auprès du Centre Pasteur du Cameroun (Services d'Entomologie et de Parasitologie) ainsi que par la Division d'Entomologie Médicale du Ministère de la Santé Publique du Tchad.

Le 23 novembre 1988, le Comité Ministériel Inter-Etats de l'O.C.E.A.C., prenant acte des excellents résultats obtenus au Cameroun au cours de deux campa-

(Le Berre comm. pers.). C'est ainsi que le programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest (O.C.P.) poursuivra la lutte antivectorielle, du moins jusqu'en 1997 où un groupe d'experts décidera alors de la stratégie à suivre, tandis que les états situés à l'est d'OCP (Nigéria, pays de l'OCEAC, Soudan, Ethiopie, Ouganda, Zaïre...) adopteront probablement l'ivermectine, en association si nécessaire avec des campagnes de lutte antivectorielles au sol. Ces pays devront, d'une part, posséder des structures permettant d'assurer correctement la distribution de l'ivermectine et, d'autre part, être en mesure d'assurer l'évaluation et la maîtrise des effets secondaires quelques jours après la prise du médicament.

### 2 - QUAND DOIT-ON AVOIR RECOURS A LA LUTTE ANTILARVAIRE?

Le recours aux insecticides est le seul moyen d'intervention pour combattre la nuisance simuliidienne. A ce propos, il convient de souligner que si les études réalisées jusqu'à présent en Afrique Centrale restent centrées sur la lutte contre l'onchocercose, il ne faut pas négliger pour autant ce phénomène qui peut constituer dans certaines régions un frein sérieux aux activités économiques des pays. Par contre, s'il existe une transmission non négligeable de l'onchocercose, il est désormais établi que le traitement de masse par l'ivermectine sera dans les années à venir le principal moyen de lutte contre cette endémie. Il n'en reste pas moins que des actions ponctuelles de lutte antilarvaire resteront prioritaires en cas de forte densité simuliidienne mais l'ivermectine, compte-tenu de son impact immédiat sur les signes cliniques de la maladie et en particulier sur la stabilisation voire la régression des lésions oculaires, sera utilisée de toute manière.

<sup>1</sup>Entomologiste médical, responsable de l'unité de recherche de lutte contre les vecteurs du Département Santé de l'ORSTOM - Centre Pasteur du Cameroun, B.P. 1274 Yaoundé, Cameroun.

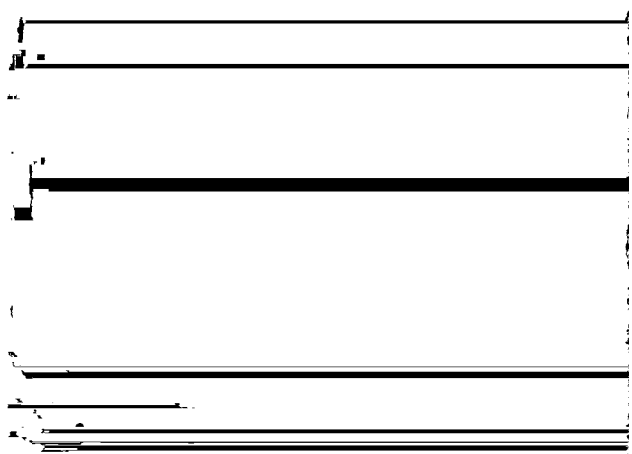
<sup>2</sup>Entomologiste médical de l'ORSTOM, Responsable de l'unité de lutte contre les vecteurs du programme OCP, BP 549 Ouagadougou, Burkina Faso.

Recourir aux insecticides nécessite de prendre en considération les facteurs déterminant le rapport coût/efficacité d'une lutte antilarvaire. Le premier est lié au régime hydrologique de la rivière à traiter qui conditionne la quantité d'insecticides à épandre et, en grande partie, le coût de la campagne de lutte. Ce facteur peut parfois être relégué au second plan si l'enjeu des opérations est tel qu'il justifie un budget relativement important. Enfin, la résistance des simules aux larvicides est un phénomène qui peut parfois être lourd de conséquences car l'éventail des insecticides

**3ème cas: lutte antilarvaire associée.** La sous-préfecture de Ntui est située près de la rive droite du fleuve Sanaga, à environ 70 kilomètres au Nord de Yaoundé, en zone de savane guinéenne. Un projet de développement agricole est à l'étude dans les environs de la ville mais les bailleurs de fond sont confrontés à un important problème simulidien concernant à la fois la nuisance et la transmission de l'onchocercose. Nous nous plaçons ici dans un cas de figure où les traitements larvicides devront probablement être associés à une lutte par chimiothérapie de masse car 30 % de la

cuter et de superviser l'ensemble des programmes nationaux de lutte contre les simulies.

A l'occasion de la campagne pilote de lutte contre



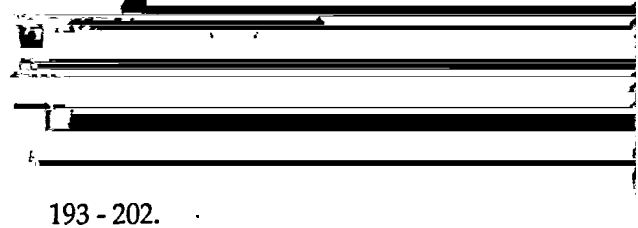
### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Chippaux J.P., Banos M.T., Ernould J.C., Boussinesq M., Gazin P., Prod'hon J., 1990. - Etude parasitologique et ophtalmologique de l'onchocercose sur la Sanaga.- *Doc. Ent. Méd. et Parasitol. ORSTOM/CPC* N°6/90.

Escaffre H., Doumdé Nguendeng M., Hougard J.M., 1989. - Projet de lutte antilarvaire contre les vecteurs de l'onchocercose dans les régions de Doba et Baïbokoum (sud-est du Tchad). Compte-rendu de mission du 2 au 12 juin 1989.- *Doc. Ent. Méd. et Parasitol. ORSTOM/CPC* N°11/89.

Hougard J.M., Lochouarn L., Escaffre H., Le Goff G., Prud'hom J.M., Quillévére D., 1990. - Lutte contre les vecteurs de l'onchocercose aux alentours d'un camp de réfugiés situé en zone de savane du Cameroun.- *Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 70: 203 - 211.  
Hougard J.M., Quillévére D., 1991 Twenty five years of blackfly control in a localized moist forest area of

Cameroon : a review . Accepté pour publication à *Trans. roy. Soc. trop. Med. Hyg.*  
Prod'hon J., Boussinesq M., Fobi G., Prud'hom J.M.,



193 - 202.  
Rivière F., Mbentengam R., Escaffre H., Hougard J.M., 1990. - Lutte contre la nuisance simulidienne au niveau du Centre de Formation Professionnelle de la SONEL à Ombe, bassin de Tiko, Province du Sud-Ouest, Cameroun. (Rapport des missions du 12 au 23 février 1990 et 9 au 13 avril 1990).- *Doc. Ent. méd. et Parasitol. ORSTOM/CPC* N°13/90.

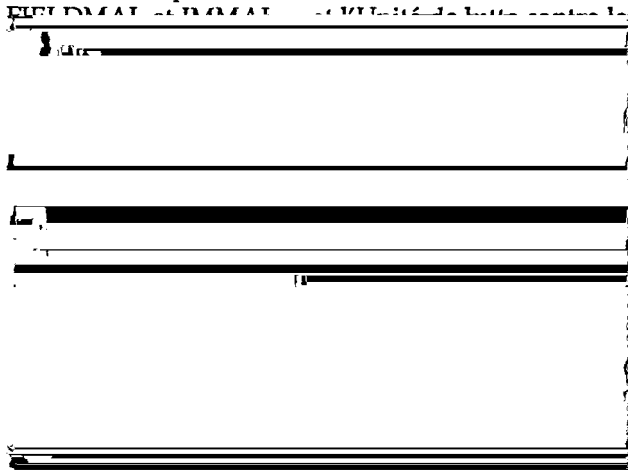
# TDR news

N°37 Novembre 1991

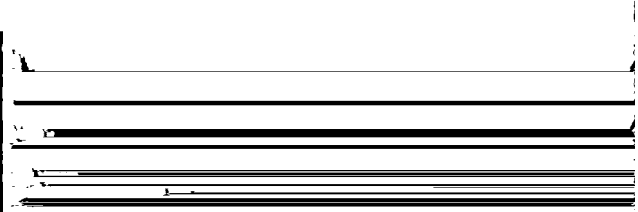
## Appel de candidatures pour subventions

### ASPECTS ECONOMIQUES DU PALUDISME

Le TDR encourage les demandes de subvention pour des recherches ayant trait à l'impact économique du paludisme. Les thèmes de recherche proposés ci-dessous ont été élaborés conjointement par trois comités scientifiques d'orientation du TDR—SER,



maladie pour un foyer en termes d'efforts pour chercher des soins et d'impact de la maladie sur le temps



consacré aux activités habituelles et, par conséquent, sur la production, la consommation, l'épargne ou l'investissement.

3. Etude des comportements vis-à-vis de l'accès aux soins de santé, en particulier : les déterminants socio-économiques des décisions concernant l'accès aux soins

TDR Communications  
World Health Organization  
1211 Geneva 27, Switzerland